

4. — Session de 1936
An I de la XI^{me} Olympiade
Berlin, 29-31 juillet 1936

Séance inaugurale de la Session

La XXXIII^e Session du Comité International Olympique a été ouverte solennellement le 29 juillet 1936 à 16 heures dans l'aula de l'Université Friedrich Wilhelm, en présence des Autorités, du Corps Diplomatique et d'une nombreuses assistance.

DISCOURS de M. le Ministre Hess

En qualité de représentant du Führer du peuple allemand et chancelier du Reich, patron de la XI^e Olympiade et en son nom, je souhaite de tout cœur la bienvenue aux membres du Comité International Olympique ainsi qu'à tous les participants aux Jeux Olympiques de l'Allemagne et de l'étranger.

Avec une cordialité toute particulière, je salue, au nom du Führer et en même temps au nom du peuple allemand tout entier, nos hôtes étrangers qui se sont réunis ici dans la capitale du Reich, pour ce combat pacifique des peuples. C'est pour nous une joie d'entretenir avec eux des relations de camaraderie sportive et d'apprendre à les connaître. Ce n'est pas seulement dans Berlin en fête qu'ils trouveront un accueil empressé et joyeux mais partout en Allemagne. Le peuple allemand tout entier prend en effet part à cette grande rencontre sportive du monde.

Cette lutte est disputée dans un esprit d'estime réciproque joint à la fierté des performances personnelles et de celles de chaque nation. Puisse cet esprit se transmettre aux peuples eux-mêmes, afin qu'ils vivent dans une compréhension honnête et dépourvue d'envie, tout en cultivant et en conservant consciemment leurs particularités nationales. Cet esprit est digne du génial fondateur des Jeux Olympiques modernes, le baron Pierre de Coubertin, qui, lui-même une nature combattive, peut, avec une fierté justifiée, contempler l'œuvre dont il est l'initiateur.

Cultiver cet esprit de compréhension en vue de la préparation d'une paix véritable dont notre monde tourmenté a un besoin si urgent, à l'occasion des Jeux Olympiques, est une joie profonde, non pas seulement pour les participants actifs allemands, mais encore pour le peuple allemand tout entier en sa qualité d'hôte des Jeux.

La cloche olympique est une cloche de la paix. Elle porte ces mots : « J'appelle la jeunesse du monde ! » : au nom du Führer et du peuple allemand, je me permets de changer ces mots en cette phrase : « Je salue la jeunesse du monde ! »

Le Comité Olympique mérite la reconnaissance du peuple allemand pour l'ardeur avec laquelle il a poussé les travaux de préparations des Jeux de la XI^e Olympiade à Berlin. Nous savons les difficultés de toutes sortes qui se sont présentées et sommes heureux qu'elles aient pu être surmontées pour le bien de la jeunesse du monde.

DISCOURS de M. le Commissaire d'Etat Dr. Lippert

Je vous salue au nom de la capitale du Reich qui a l'honneur d'être la scène et le centre des Jeux Olympiques de 1936. Lorsque, il y a des années, l'administration berlinoise apprit que les Jeux Olympiques se tiendraient au cours de cette année dans ses murs, nous eûmes tous conscience des devoirs que cela impliquait pour nous. Nous avons consacré toutes nos forces à l'exécution de ces obligations. Cependant tous nos efforts pour assurer à la fête olympique son cadre le plus digne et le plus brillant, n'auraient finalement pas été couronnés de succès si, grâce à l'initiative de notre Führer et de ses collaborateurs, on n'avait pu faire des Jeux Olympiques de 1936 le point d'honneur de chaque berlinois et même de chaque allemand. Lorsque nous passons maintenant à travers des rues richement pavées, nous savons que cette décoration n'est rien d'artificiel, rien d'imposé. Dans le cœur de chacun de nous, brille l'idée olympique, l'idée qui par de chevaleresques combats sportifs anoblira ou, dans une certaine mesure, spirituel sera les rapports entre les peuples. Car au sein de l'idée olympique s'unissent la pensée du sport qui réunit les peuples modernes et la tradition de la culture antique, pilier fondamental de notre civilisation.

Berlin salue les champions olympiques du monde entier. En eux, elle salue aussi les représentants de plus de 50 nations avec lesquelles l'Allemagne désire former un rempart de la paix et vivre dans un esprit de mutuelle compréhension. Berlin est prête à la suite de travaux d'organisation techniques des plus consciencieux à devenir pour deux semaines, la seconde patrie de tous les hôtes olympiques. Nous espérons, du fond du cœur, que la proverbiale hospitalité berlinoise, contribuera à renforcer les liens nécessaires entre les peuples et à en créer de nouveaux, en cas de nécessité. Puisse donc l'écho des Jeux Olympiques qui vont s'ouvrir, se répercuter au loin, à travers le globe terrestre tout entier, afin de prouver que l'esprit olympique n'est pas mort mais qu'il est au contraire plus vivant que jamais. Vive Olympie !

DISCOURS du Reichssportführer M. v. Tschammer und Osten

Dans le monde du sport international on ne saurait trouver d'évènement qui, par l'éclat de ses manifestations, son caractère solennel et la grandeur de l'idée qui l'anime, puisse se mesurer même de loin avec les Jeux Olympiques. On chercherait même vainement dans le monde entier une autre occasion où les peuples et les nations se retrouvent en un même noble enthousiasme et en si grand nombre, attachés à une même réalisation. Si les Jeux Olympiques dépassent à ce point les autres manifestations mondiales, cela tient sans doute, d'une part, au fait que l'amour des exercices physiques, immortel héritage des ancêtres de l'humanité, finit toujours par faire valoir ses droits dans l'âme des peuples.

Cependant, que de fois n'a-t-on pas vu les nobles penchants de l'humanité, par suite de circonstances tragiques ou par maladresse, dresser les hommes les uns contre les autres. Aussi, le Comité International

Olympique a-t-il droit aux plus hautes manques de notre reconnaissance, à notre respect le plus profond, pour avoir su garder la noble flamme du sport, en avoir toujours accru l'ardeur et lui, avoir gagné l'amour unanime de toutes les nations. Ce sont des préceptes d'une bien profonde sagesse qu'ont su établir le créateur des Jeux Olympiques modernes, le baron Pierre de Coubertin et ses collaborateurs. Ce sont aussi des hommes sages et loyaux que les gardiens de cette Magna Charta du Sport.

C'est pourquoi, en ma qualité de chef responsable des sports en Allemagne, je suis avec empressement l'occasion de vous transmettre, à vous M. le Président et à vos éminents collaborateurs, les remerciements du Sport allemand tout entier, En vous offrant l'expression de notre gratitude, je formulerai aussi le vœu que l'activité du Comité International Olympique puisse à l'avenir également être couronnée d'aussi excellents succès, Messieurs, en propageant l'idée olympique, préparez de nouvelles voies à la paix et soyez persuadés que le sport allemand considérera toujours comme un grand honneur de pouvoir vous aider en cela de toutes ses forces et avec le plus vif enthousiasme.

DISCOURS de S. E. le Dr. Lewald

Es ist mir eine grosse Freude und Ehre, zugleich im Namen meiner deutschen Kollegen, Seiner Hoheit des Herzogs Adolf Friedrich zu Mecklenburg und Dr. Ritter von Halt, Sie, Herr Präsident, und Sie, meine lieben und verehrten Kollegen, die Sie in grösserer Zahl als je zuvor zu den Spielen dieser XI. Olympiade sich versammelt haben, auf das wärmste und herzlichste willkommen zu heissen in dieser schönen und historischen Aula, in der wir schon einmal, am 25. Mai 1930, eine Tagung des Internationalen Olympischen Komitees feierlich eröffnet haben als Auftakt zu dem Olympischen Kongress von Berlin.

Par égard à nos collègues qui ne comprennent pas l'allemand, vous me permettrez de continuer en français:

Cette maison de Frédéric le Grand dont chaque Allemand évoquera avec émotion la mémoire, le 17 août, 150^e anniversaire de sa mort, le lendemain de la clôture des Jeux Olympiques, a été construite par son frère, le Prince Henri de Prusse. Depuis 125 ans déjà elle est le siège de la plus grande Université allemande, rendue célèbre par des noms comme ceux de Guillaume et d'Alexandre von Humboldt, des philosophes comme Fichte et Hegel ou encore par le grand physicien Helmholtz ou les historiens Mommsen et Curtius, dont le travail passionné a rendu au monde moderne la magnifique parure des deux frontons du temple de Zeus, l'Hermès de Praxitèle et la Nike de Pæonios.

Le congrès de 1930 a préparé la décision du Comité International Olympique de confier l'organisation des Jeux de la XI^{ème} Olympiade à Berlin. Ceux d'entre vous, mes chers Collègues, qui étiez à Berlin il y a six ans, ne sentent pas seulement, mais voient vivre devant leurs yeux la transformation profonde qui s'est faite dans la capitale du Reich et dans toute l'Allemagne en trois ans et demi, depuis que la forte volon-

té du Führer et Chancelier du Reich unissant le peuple entier dans l'enthousiasme, a fixé des buts nouveaux à la vie de la communauté nationale.

And now a few words in English :

The International Olympic Committee is faced with many difficult problems, the most important of which is to decide which country following Germany will have the honour of presenting the next Olympic Festival. Three towns have to be considered ; two of them are capital cities of mighty empires, and one the capital of a small country which is, however, passionately devoted to sport and whose athletes are world famous. The national flag of the nation chosen to present the Twelfth Olympic Games will be hosted on the highest flag staff of the Olympic Stadium after the closing ceremony on August 16th.

The competitions and festivities of the Eleventh Olympic Games take place within the short span of 16 days, but years of preparation have been necessary not only in Germany but in practically every country in order to ensure the success of this Festival, Benefitting from the experience gained, especially at the Amsterdam and Los Angeles Games, the Organizing Committee has endeavoured to arrange the programme of events in a manner which seemed to us the most satisfactory. Inspired by the great Olympic ideal we have worked untiringly in preparing for these presentations, and we have enjoyed the co-operation of the entire country in our efforts, since it regards this Festival as a national obligation.

What we have achieved has been made possible only through the constant cooperation of the government of the German Reich, special thanks being due to the Vice President of the Organizing Committee the Secretary of State of the Reich Ministry of the Interior, Herr Pfundtner, who helped us in every way, especially in providing the funds necessary for carrying out this great work. Germany with her 67 million inhabitants young and old, has interested herself whole-heartedly in the Olympic ideals.

Every citizen knows the history of the modern Olympic Games, the name of the founder and life-long Honorary President, Baron Pierre de Coubertin, is familiar throughout Germany, his Olympic memoirs have been translated and published in this country, and a large square in front of the Stadium Entrance bears the name «Coubertin Square» It is thus certain that this name, which is so highly respected and honoured in Germany, will live long after the Berlin Games have come to a close.

Ich darf in deutsch meine Rede schliessen :

Wir haben uns bemüht, in der Olympischen Kunstausstellung und in der einzigartigen Ausstellung «Sport der Hellenen», in den grossen Aufführungen, die in dem Freilichttheater, das den Namen des deutschen Dichters der Bewegung Dietrich Eckart trägt, auch dem geistigen Gehalt dieser Spiele reiche und vielfältige Gestaltung zu geben. Ich weiss, dass ich im Namen der ganzen deutschen Öffentlichkeit spreche, wenn ich Ihnen Grüsse und Wünsche in dieser Stunde überbringe. Seien Sie uns von Herzen willkommen ! Möge eine erfolgreiche Tagung den guten Auftakt für die kommenden Spiele bieten.

DISCOURS de M. le Président du Comité International Olympique, Comte de Baillet-Latour.

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Président du Comité Organisateur,
Monsieur le Reichssportführer,
Mes chers Collègues, Mesdames et Messieurs !

Nous voici de nouveau réunis dans cette salle où s'ouvrit en 1930 le Congrès Olympique, au cours duquel fut achevée la Règlementation des Jeux Olympiques, commencée à Prague en 1925.

Celle-ci est empreinte d'un esprit libéral, mais la Constituante a fait preuve de sagesse en ne se laissant pas entraîner sur la pente glissante des concessions extrêmes.

Les Fédérations Internationales ont tenté depuis un nouvel et louable effort dans l'espoir d'aboutir à un accord unanime sur une définition unique de l'amateur.

Vous apprendrez, en prenant connaissance du rapport, rédigé à la suite de la réunion tenue à Bruxelles en mai dernier, qu'une fois, de plus la chose s'est avérée impossible. Avant de se séparer, les représentants des Fédérations internationales ont dû admettre qu'il n'y avait d'autre solution que reconnaître à chacune d'elles le droit de décider du degré de sévérité de leurs définitions respectives.

Le Congrès Olympique avait reconnu ce même droit au Comité Olympique avant de passer au vote sur les règles de qualification aux Jeux Olympiques.

Charbonnier reste maître chez lui. Pussions nous, avec le concours de ceux qui luttent contre la commercialisation du sport, conserver à celui-ci ce qui fait sa noblesse, sa beauté et sa raison d'être.

L'expérience a déjà prouvé le peu de valeur de ces formules empiriques au moyen desquelles l'on cherchait à tout bouleverser pour atteindre un but chimérique. L'échec des premières tentatives amène ces esprits inquiets à rechercher sans cesse des remèdes nouveaux. Mieux vaut se passer de leur concours que de remanier périodiquement les règlements.

C'est l'invariabilité de la doctrine qui a donné au Comité International la force, l'autorité et le prestige, sans lesquels il n'aurait pu faire respecter sa charte, ni remporter la victoire contre ceux qui ont tenté de boycotter la XI^e Olympiade, ni, enfin, aux jours troublés que nous traversons, la possibilité de se maintenir en dehors de toute contingence politique ou religieuse.

Nous avons toute raison d'être fiers de demeurer un véritable trait d'union entre les peuples et de pouvoir travailler plus efficacement que tout autre organisme à l'entente entre les nations.

Quelle reconnaissance le monde ne doit-il pas à notre Fondateur, dont nous avons posé la candidature au Prix Nobel de la Paix, avec l'espoir d'obtenir pour lui cette haute distinction qu'il mérite pour le bien qu'il a fait, au cours d'une longue carrière toute de dévouement et de sacrifice.

Le rayonnement de l'idée olympique s'étend sur tout l'univers. Elle a créé une mystique et engendré une force que rien ne peut arrêter désormais. Il faut, pour s'en convaincre, avoir eu le privilège de partager

l'existence des sportifs aux Etats Unis, au Japon et en Finlande, précisément au moment où des questions importantes étaient à l'ordre du jour. Leur attachement à l'Olympisme est général ; tous se rendent compte que ce sont les Jeux, rénovés par Coubertin, qui ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur les bienfaits moraux aussi bien que physiques du sport. Ceux qui ont participé aux Jeux savent les avantages qu'en a retirés la jeunesse des pays, où ils ont été célébrés. Telles sont les raisons pour lesquelles tant de villes aujourd'hui ont le désir d'en être le théâtre à leur tour. Les titres de chacune d'elles sont de telle qualité que votre choix en est rendu plus difficile.

Puissiez vous, mes chers Collègues, laissant de côté toute autre considération, n'avoir en vue que ce que vous considérez, en conscience, l'intérêt supérieur de l'œuvre mondiale dont vous avez la garde.

Un remarquable programme musical a été exécuté, au cours de la cérémonie.

Ont pris part à la Session:

Le Comte de Baillet-Latour,	
Président	(Belgique)
S.E. le Secrétaire d'Etat Lewald	(Allemagne)
S.A. le Duc Adolphe Frédéric de Mecklenburg	(Allemagne)
Le Dr. Karl Ritter von Halt	(Allemagne)
M. James Taylor	(Australie)
Le Dr. Théodore Schmidt	(Autriche)
Le Dr. Ferreira Santos	(Brésil)
S.E. Stephan G. Tchaprachikov	(Bulgarie)
M. J. G. Merrick	(Canada)
Sir George McLaren Brown	(Canada)
S.E. le Dr. C.T. Wang	(Chine)
S.A.R. le Prince Axel de Danemark	(Danemark)
S.E. Mohamed Taher Pacha	(Egypte)
M. Joakim Puhk	(Estonie)
M. William May Garland	(Etats-Unis)
M. Avery Brundage	(Etats-Unis)
M. Ernst Krogius	(Finlande)
M. Albert Glandaz	(France)
M. le Marquis de Polignac	(France)
M. François Piétri	(France)
Lord Aberdare	(Grande-Bretagne)
Lord Burghley	(Grande-Bretagne)
Sir Noel Curtis Bennett	(Grande-Bretagne)
M. Angelo C. Bolanachi	(Grèce)
Le Lt. Colonel Scharroo	(Hollande)
Le Baron A. Schimmelpenninck van der Oye	(Hollande)
Le Sénateur Jules de Muzsa	(Hongrie)
M. G. D. Sondhi	(Inde)
M. J. J. Keane	(Etat Libre d'Irlande)
Le Comte Bonacossa	(Italie)
Le Comte Paolo Thaon de Revel	(Italie)
Le Professeur Jigoro Kano	(Japon)
Le Comte Michimasa Soyeshima	(Japon)
M. J. Dikmanis	(Lettonie)
Le Comte Gautier-Vignal	(Monaco)

M. Thos Fearnley	(Norvège)
Le Dr. A. E. Porritt	(Nouvelle-Zélande)
S. E. M. Alfredo Benavides	(Pérou)
S. E. M. Ignace Matuszewski	(Pologne)
Le Général Dr. Rouppert	(Pologne)
Le Comte de Penha-Garcia	(Portugal)
M. Georges A. Plagino	(Roumanie)
M. Henry Nourse	(Sud-Afrique)
Le Comte Clarence de Rosen	(Suède)
M. J.S. Edrström	(Suède)
M. le Conseiller Jiri Guth-Jarkovsky	(Tchécoslovaquie)
M. Rechid Saffet Atabinen	(Turquie)
Le Général S. S. Djoukitch	(Yougoslavie)
Le Professeur Dr. Fr. Bucar	(Yougoslavie)

Absents excusés :

M. P. J. de Matheu	(Amérique Centrale)
M. R. C. Aldao	(Argentine)
M. Horacio Bustos Moron	(Argentine)
Sir Harold Luxton	(Australie)
Le Baron de Laveleye	(Belgique)
S. E. R. de Rio Branco	(Brésil)
M. Arnaldo Guinle	(Brésil)
M. J. Matte Gormaz	(Chili)
M. Porfirio Franca	(Cuba)
Le Baron de Guell	(Espagne)
Le Comte de Vallellano	(Espagne)
Le Comte Geza Andrassy	(Hongrie)
L'hon. Carlo Montu	(Italie)
l'Ing. Marte R. Gomez	(Mexique)
Le Baron G. de Blonay	(Suisse)
Le Dr. F. Ghiliani	(Uruguay)

SEANCE DU 30 JUILLET 1936**Matin.**

Séance ouverte à 9.40 h.

Le Président prononce l'éloge funèbre du Général Sherrill décédé subitement à Paris le 25 juin. Le Comité exprimera ses condoléances à Madame Sherrill. Il adresse ensuite ses souhaits de bienvenue à MM. le Dr. Ferreira Santos (Brésil), S. E. C. T. Wang (Chine) et Henry Nourse (Sud-Afrique) que l'éloignement avait empêchés de prendre part aux sessions précédentes et au Comte Michimasa Soyeshima, à Sir Noel Curtis Bennett, à Lord Burghley et à M. François Piétri qui siègent pour la première fois parmi leurs collègues.

CAS DE M. LEE JAHNCKE. — Copie de la correspondance échangée entre le Président et M. Lee Jahncke a été envoyée à tous les Membres, ainsi qu'il en avait été décidé à Garmisch. Le Président donne connaissance de la réponse qu'il a reçue depuis de Mr. Jahncke, qui garde la même attitude et n'a pas donné sa démission. Après une discussion à laquelle prennent part MM. le Comte de Rosen, Garland Merrick et Piétri, le Comité décide l'exclusion de M. Lee Jahncke à l'unanimité, moins l'abstention de M. Garland qui a néanmoins exprimé sa profonde désapprobation pour l'attitude de son collègue.

DEMISSIONS. — S. E. Sugimoura (Japon) a fait parvenir au C.I.O. sa démission que le Comité accepte. Le Président lui écrira pour le remercier de sa collaboration.

M. Porfirio Franca (Cuba) a manifesté le désir de se retirer du Comité à la suite de légères différences d'opinion avec son Comité Olympique au sujet de la participation de Cuba, tant aux Jeux Olympiques qu'aux Jeux de l'Amérique Centrale. Le Président lui a écrit pour le prier de considérer à nouveau cette situation.

ELECTIONS. — Sur la proposition de la Commission Exécutive sont élus à l'unanimité en remplacement de M. Lee Jahncke, M. Avery Brundage : en remplacement de S. E. Sugimoura (Japon) le Prince Iesato Tokugawa ; en remplacement de S.E. Akel (Estonie) M. Joakim Puhk et sont élus à l'unanimité l'Hon. Jorge B. Vargas et le Prince François Joseph de Liechtenstein en qualité de délégués au C.I.O. aux Philippines et au Liechtenstein.

M. Krogus ayant exprimé le désir d'obtenir, si possible, un deuxième siège pour la Finlande, le Comité s'est rangé à l'avis défavorable donné par la C.E., vu que de nombreux pays de même importance avaient déjà manifesté le même désir sans obtenir satisfaction. S.E. C.T. Wang demande s'il ne serait pas possible d'attribuer un deuxième siège à la Chine. La C.E. étudiera cette question.

COMITES OLYMPIQUES NATIONAUX — Depuis la Session d'Oslo des Comités Olympiques Nationaux se sont constitués au Liechtenstein, à Malte aux Bermudes, à la Jamaïque et ont été reconnus. Ces pays ont été admis ainsi à prendre part aux Jeux de la XI^e Olympiade. D'autres pays, dont l'Iran et la Guyane Britannique, sont en correspondance avec le C.I.O. dans le but d'organiser des Comités Olympiques Nationaux.

ATTRIBUTION DES JEUX DE LA XII^{ème} OLYMPIADE.

M. le Président expose les raisons qui se sont opposées à l'attribution des Jeux au cours de la Session d'Oslo en 1935, Depuis, Rome a retiré sa candidature et une autre ville, Londres, a posé la sienne.

Lord Aberdare, prié de présenter la candidature de Londres, prononça le discours suivant :

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,

Je crois utile de fournir à mes collègues quelques explications concernant les raisons qui ont amené Londres à faire une demande pour les Jeux de 1940. Depuis bien des années la British Olympic Association et les organismes dirigeants du Sport Amateur en Grande-Bretagne se montraient vivement désireux d'être les hôtes des Jeux Olympiques, mais il fallait obtenir la certitude que l'argent nécessaire pour organiser et administrer les Jeux d'une façon convenable et appropriée serait assuré. Il ne faut pas oublier qu'en Grande-Bretagne le Gouvernement n'accorde aucun appui

financier aux Comités nationaux, ni aux organismes dirigeants nationaux. Récemment toutefois, des messieurs dévoués à la cause du bien public sont intervenus et ont offert d'emblée une garantie substantielle et étant donné cet apport initial le British Olympic Council a estimé qu'il devrait s'adresser au Comité International Olympique pour lui proposer que les Jeux aient lieu à Londres.

Je ne veux pas m'étendre beaucoup sur les Jeux de 1908, sauf pour répondre à l'objection que les Jeux ne doivent pas être attribués à Londres, parce qu'ils y ont déjà eu lieu. Je me permets de vous rappeler qu'en 1906, alors que la ville que l'on avait désignée pour recevoir les Jeux Olympiques se vit dans l'impossibilité de remplir son rôle, et qu'aucune autre ville ne voulait abriter ces Jeux, Londres bien que totalement sans préparation, vint au secours du Comité International Olympique et à très bref délai organisa les Jeux de 1908. Je crois que l'on admettra généralement que les Jeux de Londres furent les plus réussis qui eussent été vus jusqu'alors et que le véritable succès du Mouvement Olympique date de cette manifestation-là. Je suis donc d'avis que le fait que les Jeux se sont précédemment tenus à Londres, loin d'être un argument défavorable à cette ville, doit, au contraire, lui valoir une bonne note.

Mes collègues connaissent les facilités que possède maintenant Londres, avec un stade de plus de 100.000 places, une piscine couverte qui est la plus vaste du monde et d'autres centres tels que Henley et Hurlingham où l'on peut mieux que d'une façon adéquate organiser les autres épreuves Olympiques.

Mes collègues britanniques et moi avons compris durant ces dernières 24 heures que les Membres; du Comité International, Olympique ont considéré que Londres a posé sa candidature plutôt tard — quoique parfaitement légitimée — et en conséquence, dans le meilleur intérêt de l'idéal olympique, je suis autorisé non pas à insister sur cette candidature, mais à poser formellement celle-ci pour les Jeux de 1944.»

Le Président, à qui s'associe Sir George McLaren Brown au nom des Dominions, félicite Lord Aberdare pour le geste éminemment sportif de l'Angleterre.

M. Bolanachi précise que la candidature d'Athènes n'est pas pour 1940, mais pour 1944.

M. le Sénateur Kano présente la candidature de Tokio. Depuis la rénovation des Jeux, tous ont été célébrés en Europe et aux Etats Unis. L'Asie désire les avoir à son tour. Il refait l'historique de la participation japonaise, qui a toujours grandi pour atteindre maintenant près de 300 participants. Le Japon est imprégné de l'idéal olympique et attend tout entier l'honneur d'être désigné comme le siège des Jeux de la XIIème Olympiade.

Le Comte Michimasa Soyeshima dépeint la ville de Tokio, rebâtie après l'incendie. L'Europe devrait trouver le temps nécessaire au déplacement que les pays hors d'Europe font à chacune des Olympiades. Quant aux frais, la ville de Tokio a mis à disposition une somme de un million et demi de yens pour diminuer le coût de la participation étrangère. Chaque nation en recevrait sa part au prorata de ses participants. Le Comité qui organiserait les Jeux a réuni la somme de 15 millions de yens, un tiers assuré par le Gouvernement, un tiers par la ville de Tokio et un tiers par

souscription publique. Le peuple japonais espère la venue des athlètes du monde. L'idéal olympique serait renforcé dans tout l'orient par l'attribution à Tokio des Jeux de la XIIème Olympiade.

Le Président donne ses impressions sur son récent voyage au Japon. Il a pu se rendre compte de la situation réelle du pays. L'esprit sportif et olympique a pénétré toutes les couches de la population. La jeunesse non seulement pratique le sport, mais apprécie le caractère moral que le sport apporte avec lui. L'esprit absolument désintéressé des sportifs est manifeste.

Le Président ne peut que recommander Tokio au choix de ses collègues, choix qui serait de nature à étendre le rayonnement de l'Olympisme sur cette partie du monde.

De l'étude faite avec les diverses compagnies maritimes, le Japon peut être atteint en 17 jours depuis l'Europe.

En 1940, le Japon fêtera, le 2600^e anniversaire de sa dynastie. De grandes fêtes auront lieu à l'occasion de ce jubilé, mais elles ne coïncideront pas avec l'époque des Jeux.

Une organisation minutieuse serait assurée. Les organisateurs, pour tenir compte de l'éloignement, s'attacheraient un conseiller technique.

Pour les Jeux d'Hiver, deux villes seraient en compétition : Nikko, qui ne pourrait guère convenir, parce que située trop bas et d'un accès difficile, et Sapporo, qui par contre conviendrait particulièrement bien, étant un centre de sports d'hiver, pour assurer les Jeux d'Hiver dans leur ensemble. On y fait du ski jusqu'en mai.

Le Président donne lecture d'une lettre du Comité Olympique Japonais confirmant les points suivants : Subside d'un million et demi pour les transports des participants étrangers, engagement d'un conseiller technique, traducteurs attachés en nombre suffisant pour que la langue ne soit pas une difficulté, logement et entretien des athlètes ne dépassant pas deux dollars-or par jour, indemnité de 5 \$ or par jour pour les délégués techniques des Fédérations Internationales prévus réglementairement, enfin, que les Jeux soient célébrés la dernière semaine d'août et la première de septembre.

Différentes questions sont ensuite posées à leurs collègues japonais par MM. le Marquis de Polignac, S. E. le Dr. Lewald, Rachid Saffet Atabinen, Edström von Rosen. Des réponses données par M. le Sénateur Kano et le Comte Soyeshima, il appert que Le coût du voyage ne dépasserait pas celui de Los Angeles, grâce au subside de la ville de Tokio ; que les athlètes seraient logés dans un village olympique ; que l'exposition aurait fermé ses portes bien avant l'ouverture des Jeux.

La séance est levée à 12.15 h.

SEANCE DU 30 JUILLET 1936 après-midi.

Séance ouverte à 4 h.

Le Président souhaite la bienvenue à MM. Avery Brundage et Joakim Puhk.

M. Krogius soutient la candidature de Helsingfors. Une délégation composée de MM. von Frenckell, Procopé et Martola est introduite. Envoyée par la ville de Helsingfors, elle expose au C.I.O. les raisons qui militent en sa faveur (Cet exposé, qui a été imprimé, est annexé au procès-verbal).

Le Baron Schimmelpenninck van der Oye, MM. Merrick et Sondhi posent diverses questions à M. Procopé.

Le **Président**, qui à son retour du Japon a fait un voyage en Finlande, donne à ses collègues des renseignements sur ce qu'il a pu constater. Il peut leur donner la garantie que sur une échelle naturellement plus modeste la Finlande est à même d'organiser les Jeux Olympiques, grâce surtout à l'esprit sportif de sa population et aux facilités existant dans tout le pays comme terrains de sport, tous conçus dans un esprit pratique. Il reconnaît également non seulement le droit, mais même la nécessité pour les petits pays de pouvoir organiser des Jeux Olympiques, qui dans son esprit ne sont pas plus l'apanage exclusif des grandes nations qu'ils ne sont la propriété de l'Europe. Une discussion s'engage ensuite à laquelle prennent part M. Garland, le Prince Axel de Danemark, M. Fearnley, le Comte de Rosen, M. Merrick, le Comte Soyeshima, S.E. C.T. Wang et M. Taylor. Certains membres insistent sur le caractère universel de l'Olympisme qui exige que les Jeux s'étendent sur le monde entier ; d'autres, parlant au nom des petites nations, constatent que les moyens financiers dont elles disposent ne leur permettent que difficilement des participations lointaines, que s'il ne se produit pas un retour à plus de simplicité, l'ampleur croissante prise par la célébration des Jeux rendra désormais impossible pour elles toute candidature aux Olympiades.

Le **Président**, après avoir fait remarquer qu'il y aura toujours des difficultés résultant des différences de climat, rappelle que la saison choisie en Europe pour les Jeux oblige les athlètes de l'hémisphère sud à s'entraîner en hiver.

Il fait appel aux villes en compétition pour que celle qui ne pourra obtenir les Jeux de la XII^{ème} Olympiade, laisse subsister sa candidature pour l'Olympiade suivante et continue son entière collaboration olympique.

Abordant ensuite la question des Jeux d'Hiver, le **Président** met ses collègues au courant des difficultés surgies au sujet du Ski et donne lecture de la correspondance échangée avec la F.I.S. Le Comité décide de s'en tenir à la décision qu'il a prise à Oslo, n'admettant pas aux concours olympiques de ski les professeurs de ski rétribués, et de ne décider de l'opportunité de célébrer les Jeux d'Hiver en 1940 que lorsque la situation sera entièrement éclaircie.

Le Comité écarte la réadmission au programme du Tir au **Pigeon d'argile** et au **Cerf courant** qui ne réunit que deux voix en sa faveur.

La requête des Unions Canadienne et Américaine de Raquetteurs ne peut être acceptée, ce sport n'étant pratique que dans deux pays, alors que six sont exigés pour qu'un sport puisse être admis au programme. Une épreuve de Raquette pourrait être admise comme démonstration lors des prochains Jeux d'Hiver.

La demande de l'**Union Cycliste Internationale** relative à l'abolition de l'interdiction du manque à gagner est rejetée à l'unanimité.

MM. le Dr. Bucar et le Général Djoukitch ont adressé au C.I.O. une invitation à tenir sa **session de 1939** à Belgrade.

Le **Président** les remercie et les informe qu'il est pris note de la candidature qu'ils ont déposée pour l'attribution des Jeux de la XIV^{ème} Olympiade à la ville de **Belgrade**.

Le C.I.O. a reçu confirmation des candidatures déjà posées par les villes de **Lausanne** et de **Budapest** pour les Jeux de la XIII^{ème} Olympiade.

Les villes de St. Moritz et d'Oslo ainsi que le Canada ont renouvelé leurs candidatures pour les V^{es} Jeux d'Hiver, au cas où le pays détenteur de l'Olympiade ne ferait pas usage de son droit de priorité.

La Séance est levée à 18.40 h.

SEANCE DU VENDREDI 31 JUILLET 1936 matin

La Séance est ouverte à 10.25 h.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal des séances du 30 juillet. Il est adopté avec l'adjonction suivante :

«Les candidatures d'Oslo, de St. Moritz et du Canada pour les V^{es} Jeux Olympiques d'Hiver, au cas où le pays détenteur des Jeux de la XII^{ème} Olympiade ne ferait pas usage de son droit de priorité, sont enregistrées par le Comité.»

Hymne Olympique.

Le Comité décide que la **musique** de l'hymne olympique composée par M. Richard Strauss est adoptée comme hymne officiel.

Demande de la Fédération Sportive Russe.

Le Comité malgré toute sa sympathie pour ces infortunés apatrides, regrette de ne pouvoir leur permettre de participer aux Jeux Olympiques.

Jeux d'Extrême-Orient.

Le **Président** renseigne ses collègues sur la dissolution de la «Far Eastern Athletic Association» et de la création de «l'Amateur Athletic Association of the Orient» dont la Chine n'a pas fait partie, situation qui mettait en question l'organisation future des Jeux d'Extrême-Orient.

Le **Président** est d'avis, surtout depuis son voyage au Japon, que ces Jeux qui ont eu une influence tellement prépondérante en Extrême-Orient, n'ont plus beaucoup de raison d'être, vu la disproportion entre la qualité des athlètes des différents pays qui y prennent part. Il pense qu'il serait préférable que ceux d'entre eux qui ont atteint la forme olympique se contentent de participer aux Jeux quadriennaux et estime que les autres pays d'Orient auraient eux tout avantage au contraire à se joindre aux Western Asiatic Games.

Le Comte Soyeshima et S.E. C.T. Wang se sont mis d'accord pour que le Japon et la Chine règlent ensemble la question des Jeux d'Extrême-Orient. Le Président félicite de cet accord ses deux collègues. Grâce à leur concours il ne doute pas que toutes les difficultés seront résolues pour le mieux de leurs pays, uniquement sur le terrain sportif et sans l'influence de considérations politiques. De son côté, le Président traitera la question avec le Tonkin, le Siam et les Indes Néerlandaises.

Jeux de l'Amérique Centrale,

Sous l'impulsion que M. P.J. de Matheu a su leur donner, ces Jeux jouent le même rôle en Amérique Centrale qu'ont joué les Far Eastern Games en Extrême-Orient. Il y a lieu d'encourager leur continuité, en insistant toutefois sur le fait qu'ils ne constituent pas une fin, mais un moyen. Le Comité reconnaissant de l'œuvre accomplie par M. de Matheu, lui adresse ses remerciements.

Le Comité n'est pas d'avis de créer une sorte de nouvelle zone pour rendre la vie aux Jeux de l'Amérique du Sud. Dans plusieurs de ces pays le sport subit déjà une influence trop gouvernementale et s'est orienté à tort vers la politique. D'autre part, les ressortissants de ces pays prennent part tous les quatre ans aux Jeux Olympiques, ce qui constitue une dépense suffisamment lourde pour leurs budgets.

Abus du terme «Olympique».

Cette question a été soulevée à nouveau par le «Tournoi mondial olympique de Bridge» organisé chaque année par un «Comité International» qui siège à New York. Le Président donne connaissance de la correspondance qu'il a échangée avec ce Comité pour obtenir qu'il veuille changer le nom de son tournoi. Malheureusement, il y a très peu de pays où les termes olympiques soient efficacement protégés.

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part le Marquis de Polignac MM, de Muzsa, Glandaz, et le Comte de Penha-Garcia, le Comité décide de rappeler à tous ses membres que, par l'entremise de leur Comité National, il importe que toutes les démarches nécessaires soient faites pour protéger officiellement les termes et l'insigne olympiques.

Places réservées aux Jeux Olympiques pour les anciens participants.

Le Comité estime qu'étant donné le nombre considérable de ceux qui y auraient droit, ce serait une trop lourde charge pour les Comités Organisateurs des jeux futurs. La requête de M. Harold M. Osborn n'est donc pas admise.

Demande de la Fédération Internationale de Basketball

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Plagino, Taylor, le Comte de Rosen et le Président, le Comité décide que les anneaux doivent rester le signe distinctif du C.I.O. et des Comités Olympiques Nationaux, qui en relèvent.

Education Sportive.

Monsieur le Général Djoukitch et le Comte de Penha-Garcia ont mis le Comité au courant des progrès réalisés dans leurs pays par la diffusion des idées dues à l'initiative de M. Krogus.

Musée Olympique,

Le Baron de Coubertin a informé le Comité que n'habitant pas Lausanne de façon suivie, il lui est devenu impossible de s'occuper du Musée Olympique de Mon Repos ; il prie la Municipalité de Lausanne et le C.I.O. d'unir leurs efforts pour maintenir cette institution. Le Musée se compose d'objets appartenant au C.I.O., d'autres qui sont la propriété de la ville de Lausanne et de ceux dont le Fondateur a laissé la jouissance au Musée, à la condition qu'il demeure tel qu'il est organisé et installé actuellement.

Le Comité charge la Commission Exécutive de s'entendre au sujet du Musée avec la Municipalité de Lausanne. La Commission Exécutive tiendra prochainement une session à Lausanne à cet effet.

La cotisation pour 1936, reste, comme pour les années précédentes, fixée à 200 francs suisses.

La séance est levée à 11. 45 h.

SEANCE DU VENDREDI 31 JUILLET 1936 Après-midi

Séance ouverte à 15 h.

Le Secrétaire renseigne le Comité sur la situation financière et donne connaissance du rapport pour l'année 1935 de l'Office Fiduciaire qui vérifie la comptabilité.

Le Budget pour 1936 est adopté.

Le Président communique à ses collègues la missive suivante qu'il a reçue de la Jeunesse Ukrainienne :

BERLIN, le 1^{er} août 1936.

A Monsieur le Comte de Baillet-Latour
Président du Comité International Olympique.

Monsieur le Président,

Nous soussignés prenons la respectueuse liberté de Vous soumettre, au nom de la Jeunesse d'Ukraine demeurant dans le pays et à l'étranger, l'appel ci-joint adressé à la jeunesse mondiale à l'occasion de la XI^e Olympiade 1936.

Privés, par la violence, du droit d'y envoyer ses représentants officiels, la Jeunesse Ukrainienne tient à fixer par cet appel son attitude envers l'idée des Jeux Olympiques et à prendre part, au moins symboliquement, au rassemblement de la Jeunesse mondiale.

Vous nous obligeriez beaucoup en voulant bien communiquer, par les moyens appropriés, notre appel ci-joint aux représentants des diverses nations et à tous les participants aux Jeux Olympiques.

Veillez agréer, Monsieur le Président, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre profond respect et l'expression de nos sentiments dévoués.

(signé) :	(signé)
Volodymyr Stachiw	Mychailo Katchmar
Représentant de	Président de l'Associa-
l'Union Nationale de;	tion des Etudiants
Etudiants Ukrainiens.	Ukrainiens à Berlin
	ZAREWO.

A la Jeunesse Mondiale !

Le son de la cloche olympique qui retentit à la tour du Camp de Sport du Reich est arrivé aussi jusqu'à nous, Jeunesse d'Ukraine. Mais nous n'avons pas pu répondre à son appel en envoyant nos représentants aux Jeux Olympiques, car notre pays, sous l'occupation étrangère, ne jouit pas de sa souveraineté.

Sur toute étendue de notre vaste pays dès les monts des Carpathes jusqu'au Caucase, sur les deux rives du vieux Dnieper, le peuple ukrainien est en lutte pour la liberté, pour l'indépendance, pour son existence même. Notre jeunesse y prend la part la plus active.

Nous vous envoyons, Jeunesse heureuse des peuples libres et indépendants, notre salut fraternel. Nous vous saluons tout en espérant fermement qu'aux prochains Jeux Olympiques on entendra aussi notre serment. qu'on y verra parmi d'autres drapeaux aussi les couleurs jaune-bleu de notre pays, qu'on y assistera à la lutte pour les lauriers olympiques aussi de nos athlètes.

L'idée des Jeux Olympiques est celle du rapprochement dans l'émulation. Cette idée nous est aussi chère qu'à vous. Mais si actuellement, faute de circonstances, nous sommes privés du droit de participer à votre rassemblement, nous ne voulons pas y être complètement absents. A la place de nos athlètes nous envoyons donc notre salut chaleureux et notre appel amical.

L'Ukraine a tout fait pour s'assurer une place dans la famille des peuples libres et la pleine jouissance des droits internationaux. En suivant le cours des événements historiques depuis 1917, elle a mis bas le joug étranger, elle a rétabli son état national. Ainsi le peuple ukrainien avait regagné le droit de nation souveraine et indépendante.

Or, les anciens oppresseurs de l'Ukraine s'opposèrent à l'affranchissement de notre Patrie. Une lutte sanglante en résulta. Notre jeunesse se plaça à l'avant-garde des forces nationales. Elle a apporté sur l'autel de la Patrie de grands sacrifices de sang et de mort. Toutefois l'ennemi a eu raison de la résistance opiniâtre des patriotes ukrainiens.

C'est pour toutes ces raisons que les représentants de l'Ukraine ne figurent pas à la XI^{ème} Olympiade. Mais la jeunesse ukrainienne est avec vous de son ame et de son cœur. Elle suit avec la plus grande sympathie vos magnifiques exploits sportifs.

Nous voudrions espérer qu'en retournant dans vos pays respectifs, vous emportiez avec vos souvenirs aussi notre salut fraternel. Le salut d'une jeunesse fortement éprouvée, mais nullement abattue, d'un peuple tenu à l'écart des réunions internationales officielles, mais toujours fier et jaloux de son honneur.

La Jeunesse Ukrainienne toute acquise à l'idée olympique et confiante quant à la destinée de son peuple ne fait que remettre à plus tard la rencontre avec la jeunesse des autres pays.

Pour la Jeunesse d'Ukraine :

C E S U S
Union Nationale des Etudiants de l'Ukraine
M U N
Les Jeunes Nationalistes Ukrainiens d'Amérique et de Canada.
S U M
Union de la Jeunesse Ukrainienne à l'Extrême-Orient.

Le Président donne ensuite lecture du télégramme qui lui a été adressé par l'Association des Officiers allemands :

«A la veille des Jeux Olympiques, les officiers de l'ancienne armée allemande réunis dans le «Reichsverband deutscher Offiziere» saluent en vous, Monsieur le Président, la Jeunesse du Monde, venue en Allemagne pour disputer dans des joutes pacifiques les honneurs olympiques. Plus joyeusement que n'importe qui, nous apprécions la volonté de paix qui est à la base de cette fête des peuples. Nous souhaitons un déroulement harmonieux de ces épreuves qu'anoblissent les plus grandes vertus du soldat, le courage et la loyauté.»

(signé) : Comte von der Goltz
Président du Reichsverband
Deutscher Offiziere.

Protestation du Comité Olympique Irlandais.

La décision de la Commission Exécutive de ne pas autoriser les ressortissants de l'Ulster à participer aux Jeux sous le drapeau de l'Etat Libre d'Irlande, prise en conformité avec l'article II des Règles Générales, a été approuvée à l'unanimité par le C.I.O.

Définition de l'Amateur de la Fédération Internationale de Gymnastique.

Le Comité Olympique Américain a attiré l'attention du Comité sur cette définition qui autorise les professeurs de gymnastique à participer aux Jeux Olympiques.

Une longue discussion s'engage à ce sujet. Y prennent part M. Brundage, le Comte de Baillet-Latour, le Comte de Rosen, MM. Edström, Merrick, Keane et Lord Burghley.

Le Comité décide de rester intangiblement fidèle au principe de l'Amateurisme strict. Il charge la C. E. d'étudier la question avec la Fédération Internationale de Gymnastique et de lui faire rapport à la session de l'année prochaine.

Athlètes femmes anormales.

Le Comité transmettra à toutes fins utiles aux Fédérations Internationales des sports, où la participation féminine est admise, une lettre du Comité Olympique Américain à ce sujet.

Bénéfices éventuels des Jeux.

M. Brundage a attiré l'attention du Comité sur le mauvais effet résulté de ce que les bénéfices importants réalisés par les Jeux de Los Angeles n'avaient en rien profité au sport lui-même et avaient été partagés parmi ceux qui avaient avancé le capital nécessaire à l'exécution de la Xème Olympiade. Il propose qu'au cas où pareille situation se reproduirait le Comité Organisateur soit tout au moins obligé d'en remettre une large part au C.I.O.

Le Comte de Rosen appuie cette proposition, parce que, dit-il, il est nécessaire que la caisse du C.I.O. soit suffisamment fournie pour permettre à celui-ci de prendre certaines initiatives.

Résumant l'opinion généralement exprimée, le Comte de Baillet-Latour ajoute qu'il trouve inutile d'imposer cette obligation, parce que de tout temps il a été admis que des cadeaux soient faits au C.I.O. par les Comités Olympiques Nationaux et c'est grâce aux générosités de certains de ceux-ci qu'a été constitué le petit capital qui constitue sa réserve.

Ne voulant se départir en aucune façon du principe de ne pas être mêlé en quoi que ce soit à des questions d'ordre financier, le Comité n'admet pas non plus la proposition de faire partager les bénéfices éventuels entre les nations participantes, ni d'obliger le pays où les Jeux auraient été célébrés à les offrir à des œuvres ou à les consacrer à des constructions sportives.

Session de 1937.

Le Comité, acceptant l'invitation que lui ont faite S. E. M. Matuszewski et le Général Rouppert, tiendra sa prochaine session à Varsovie, au cours de la seconde semaine de juin

Règlement des Concours d'Art.

Le Comité adopte comme Règlement des Concours d'Art celui qui a été fixé pour les Jeux de la XIème Olympiade.

Une demande tendant à créer une section d'objets d'orfèvrerie n'a pas été admise.

Prix d'Alpinisme de la XIème Olympiade.

Le Prix d'Alpinisme est attribué à l'unanimité à M et Mme Dyhrenfurth (Suisse) qui ont fait une série remarquable d'ascensions et d'expéditions scientifiques dans l'Himalaya.

Le Comité estime que l'attribution du Prix d'Alpinisme risque d'engager des jeunes gens dans des ascensions aventureuses et décide qu'il ne sera accordé désormais qu'au cas où le C.I.O. serait saisi d'une proposition émanant d'un Club Alpin National pour une ascension faite sous son contrôle.

Prix d'Aéronautique de la XIème Olympiade,

Le Comité attribue à l'unanimité le Prix d'Aéronautique à M. Hermann Schreiber (Suisse) qui fit la première traversée des Alpes avec un avion sans moteur. La candidature de Monsieur Schreiber était appuyée par la Fédération Aéronautique Internationale.

Rapport des Fédérations Internationales sur l'Amateurisme.

Le Président donne lecture du rapport de la réunion tenue en mai 1935 à Bruxelles par les Fédérations Internationales, afin de continuer l'étude de la question de l'amateurisme décidée par elles à Vienne en 1933, ainsi que de la lettre signée par les délégués des Fédérations Internationales Amateur d'Athlétisme, de Handball, de Natation, d'Aviron et de Boxe, lui faisant connaître leur décision de s'abstenir de prendre part à toute discussion ultérieure sur l'amateurisme.

Le Comité constate donc une fois de plus l'impossibilité pour les Fédérations Internationales de trouver une définition commune de l'Amateur. Il se réjouit d'autre part de ce que le droit de chaque fédération d'établir à son gré des définitions plus ou moins sévères a été reconnu à nouveau et ce même droit lui ayant été reconnu à lui-même par les Congrès Olympiques de Prague et de Berlin, il décide de n'apporter aucune modification à sa politique actuelle et, au contraire, sur la proposition de M. le Baron Schimmelpenninck et du Lt. Col. Scharroo, de renforcer encore sa lutte, contre l'amateurisme marron et, enfin, sur la demande de M. Edström, d'étudier au cours de sa session de 1937 la situation, au point de vue de leur amateurisme, des sportifs écrivains professionnels.

Coupe Olympique.

La Coupe Olympique est attribuée, pour l'année 1937, à l'Oesterreichischer Eislaufverband (Fédération Autrichienne de Patinage).

Proposition de S. E. le Dr. Lewald et du Dr. Karl Ritter von Halt.

Cette proposition relative à la fixation d'un âge minimum pour la participation aux Jeux Olympiques est retirée par leurs auteurs.

Proposition de M. Glandaz.

Le Président expose cette proposition relative à la naturalisation. En face des difficultés d'ordre juridique que soulevait le fait de toucher au statut de la nationalité, M. Glandaz s'est rangé à l'avis unanime du Comité qu'il était préférable de remettre à plus tard l'examen de cette proposition, afin de l'étudier plus à fond.

Prix Nobel de la Paix,

Le Comité décide qu'il serait indiqué d'adresser la lettre suivante, signée par tous les membres qui ont pris part à la session, au Comité du Prix Nobel pour la Paix :

«Monsieur le Président,

Réunis à Berlin, les membres du Comité International Olympique ont l'honneur de rappeler à votre bienveillante attention l'espoir qu'ils vous ont déjà exprimé l'an dernier de voir attribuer le Prix Nobel de

la Paix au Baron de Coubertin, promoteur de cette œuvre dont l'ampleur des manifestations qui se déroulent aujourd'hui à Berlin, témoigne l'importance en faveur de la paix. Une nouvelle preuve de la foi des masses dans sa bienfaisante influence nous a été fournie ces jours-ci, et nous sommes heureux de vous en faire part, par l'envoi des télégrammes émanant aussi bien de l'Association Militaire que de l'Association Ouvrière, fixant l'espoir qu'elles fondent sur les grands résultats que l'on peut attendre des Jeux Olympiques de Berlin pour obtenir bientôt la réalisation de la paix du monde.»

Attribution des Jeux de la XIIème Olympiade.

Les Jeux de la XIIème Olympiade sont attribués à la Ville de Tokio.

SEANCE DU 15 AOUT 1936

Séance ouverte à 10.10 h.

Le Président souhaite la bienvenue au Prince François-Joseph de Liechtenstein, qui siège pour la première fois au Comité.

Le procès-verbal des séances du 31 juillet est adopté.

Le Président donne connaissance d'une lettre du Baron Pierre de Coubertin exprimant une fois de plus sa satisfaction.

Jeux Sportifs Colombiens :

Le Comité Olympique Colombien a l'intention d'organiser à Bogota, en août 1938, des jeux sportifs auxquels la Bolivie, l'Equateur, Panama, le Pérou et le Venezuela seront invités et soumet son projet au C.I.O.

Le Comité est heureux de voir le développement que prend le sport dans ces régions et n'a aucune espèce d'objection à formuler, étant bien entendu que les termes olympiques et Olympiade ne seront pas utilisés pour ces jeux.

Jeux Universitaires :

Le Comité d'organisation des VII^e Jeux Universitaires Internationaux informe le C.I.O. que cette manifestation aura lieu à Paris en 1937.

M. Edström insiste pour que ces Jeux soient strictement réservés aux étudiants.

Propositions et remarques diverses relatives aux Jeux Olympiques.

Jeux Olympiques d'Hiver.

Le Marquis de Polignac exprime le vœu que les Jeux Olympiques d'Hiver puissent être maintenus à l'avenir et que les différends avec certaines Fédérations Internationales trouvent une solution compatible avec l'esprit de l'amateurisme. Plusieurs membres

sont d'avis qu'un changement semble se manifester chez plusieurs délégués de la F.I.S. dans ce sens.

Le Comte Bonacossa exprime l'espoir que le tennis pourra être replacé au programme des Jeux Olympiques.

Le Baron Schimmelpennick citant l'exemple d'un concurrent qui a été frappé au cours des Jeux d'une amende pécuniaire, conformément aux règlements de sa Fédération Internationale, estime que le fait est contraire à la conception olympique et prie la C.E. de se mettre en rapport avec la Fédération Internationale intéressée, afin d'obtenir que la sanction prise soit remplacée par une autre punition.

Au cours d'une discussion à laquelle prennent part M. Edström, Lord Aberdare, le Comte de Baillet-Latour, le Baron Schimmelpenninck, S. E. Mohamed Taher Pacha et M. Merrick, différents autres cas qui se sont produits au cours des Jeux sont examinés et les moyens d'y remédier à l'avenir sont étudiés.

L'assemblée estime que dans des questions comme celles-ci, qui ne sont pas d'ordre purement technique, serait avantageux pour les Jeux Olympiques que la C.E. s'en occupât avec les Délégués des Fédérations Internationales auprès d'elle.

A cette occasion, M. Benavides déclare que c'est par ignorance des droits et pouvoirs réels de ces différents organismes que le Comité Péruvien a cru pouvoir saisir le C.I.O. de son différend avec la F.I.F.A. et exprime sa désapprobation pour la lettre par laquelle le chef de la délégation péruvienne a fait connaître au Président du C.I.O. son mécontentement pour le refus d'intervention du C.I.O. qui aurait eu pour conséquence le départ de l'équipe.

M. Edström rappelle la décision prise en 1932 d'éviter au cours des Jeux les réceptions qui mettent les membres dans une situation difficile, obligés qu'ils sont d'y assister et de renoncer à suivre certains des concours olympiques qui ont lieu dans la soirée. Il propose que le programme des fêtes et réceptions soit fait par le Comité Organisateur d'accord avec la C. E. Cette proposition est acceptée et, en outre, il est entendu que le Président désignera d'office, si la chose est nécessaire, des membres du Comité pour assister aux différents sports.

Le Comte Soyeshima déclare que le programme des fêtes de la XIIème Olympiade sera établi avec l'accord de la Commission Exécutive.

Sur la proposition de M. Fearnley, le Comité prie le Président de demander à l'International Yacht Racing Union qu'à l'avenir ses règlements soient appliqués aux régates olympiques et non ceux de la Fédération Nationale de Yachting du pays organisateur.

M. Edström voudrait que pour les Jeux de la XIIème Olympiade, le Comité Organisateur cherchât à diminuer de son mieux le programme, en écartant un certain nombre de sports qu'il est réglementairement libre d'admettre ou non.

Le Comte Soyeshima veillera à ce que le programme soit allégé autant que possible. Le programme proposé pas le Japon sera déjà examiné au cours de la session de 1937.

Différentes suggestions sont faites relativement aux places réservées pour les Membres du C.I.O. dans les divers stades, à la tenue pour les cérémonies officielles, à la possibilité de ne pas jouer aussi longuement chaque hymne national lors des cérémonies protocolaires.

Le **Président** félicite S.E. le Dr. Lewald, S.A. le Duc de Mecklenburg et le Dr. Karl Ritter von Halt de l'admirable organisation matérielle des Jeux et surtout d'avoir su faire pénétrer dans toutes les couches de la population allemande un tel enthousiasme et une si parfaite compréhension de l'idéal olympique.

Prix Nobel :

M. Fearnley met ses collègues au courant de l'effort fait pour soutenir la candidature du Baron Pierre de Coubertin. Le **Président** donne lecture de la lettre qui a été adressée au Comité du Prix Nobel pour la Paix. au nom des 49 membres ayant pris part à la session.

Le **Comte de Penha-Garcia** propose de son côté que les membres s'efforcent de faire appuyer la candidature du Baron de Coubertin par des personnes étrangères au sport, celle-ci étant spécialement qualifiées pour attirer l'attention du Comité du Prix Nobel sur le côté moral de l'œuvre de notre Fondateur.

Le **Président** a prié les membres du C.I.O. de faire parvenir à chaque Comité Olympique National la circulaire du Dr. Messerli, relative au Fonds Pierre de Coubertin, créé par le C.I.O. sur le modèle de ce qui fut fait dernièrement par les boy-scouts à l'égard de leur chef Baden-Powell, afin d'en présenter au Baron Pierre de Coubertin le produit constituant le montant d'un Fonds portant son nom et qui mis à sa disposition à l'occasion du Cinquantième Anniversaire de son activité pour la réforme de l'Education, 1886-1936, lui permettra dans les circonstances actuelles de poursuivre et d'achever le cycle de ses travaux.

Au nom de ses Collègues, M. Nourse adresse au Comte de Baillet-Latour ses remerciements et ses félicitations pour l'admirable façon dont il s'acquitte de ses fonctions de **Président** en conduisant magistralement les débats et en représentant le Comité avec la plus grande distinction.

Le **Comte de Baillet-Latour** remercie pour la démonstration de sympathie dont il est l'objet et remercie à son tour les membres du Comité d'avoir consacré une aussi grande partie de leur temps à rechercher les solutions les plus heureuses à apporter aux problèmes dont le Comité avait à s'occuper durant cette laborieuse session.

Le **Président** déclare close la session de 1936.

Séance levée à 12.15 h.

Le **Président** :
Baillet-Latour.

Le **Secrétaire** :
A. Berdez.

5. — **Compte rendu officiel des Jeux.**

Le 1^{er} août 1936 les Membres du C.I.O. après avoir assisté à l'Eglise catholique et au Temple protestant à un service à la mémoire des athlètes décédés, ont été reçus par le Chancelier du Reich qui les a retenus à déjeuner. Du Palais ils se sont rendus en cortège au Stade où avec le cérémonial habituel, Adolphe Hitler déclara ouverts les Jeux de la XI^{ème} Olympiade.

L'Exposition des Concours d'Arts avait été ouverte solennellement le 31 juillet 1936.

Pendant seize jours les différents sports et jeux se sont déroulés dans le grandiose Reichssportfeld où se trouvent réunis le Stade, l'Ecole d'Education Physique. le bassin de natation, la Deutschlandhalle, l'hippodrome pour les concours hippiques et les terrains de Polo, Hockey, Football, Handball et Basketball, tandis que le Yachting avait lieu à Kiel et l'Aviron à Grünau. Jamais pareille quantité de spectateurs n'a assisté aux Jeux Olympiques et témoigné non seulement son intérêt pour les sports, mais aussi d'un véritable enthousiasme pour l'idée olympique. Par les décorations non seulement de la ville de Berlin, mais aussi de l'Allemagne toute entière, la population a voulu témoigner la joie qu'elle éprouvait pour la célébration de ces Jeux d'où elle espérait sincèrement voir sortir un rapprochement et une paix dont elle sent la nécessité.

Seule l'incartade de l'équipe du Pérou quittant Berlin en signe de protestation contre une décision du Jury d'Appel de la F.I.F.A. a troublé la bonne harmonie des Jeux. Quelques répréhensibles qu'ils soient, les athlètes péruviens et leurs chefs ont quelque excuse, car leur fâcheuse détermination est due en grande partie à l'ingérence d'éléments politiques étrangers au sport et aussi ignorant des règlements que des faits eux-mêmes.

Les concours d'art n'ont rien à envier aux performances athlétiques, car le progrès dans les œuvres exposées est peut-être plus manifeste encore que les records battus en athlétisme et natation. Dans le Village Olympiques les athlètes ont trouvé réunis les comforts d'un home et les avantages d'un club.

Un autre record a été établi, c'est celui des fêtes et réceptions qui se sont succédé sans interruption et parmi lesquelles on peut citer comme les plus brillantes : le Gala au Pergamon-Museum, le banquet de S. E. le Dr. Lewald au Château de Berlin, le déjeuner de M. le Maire de Berlin, les réceptions du Ministre-Président Colonel Goering et du Dr. Goebbels, Ministre de la Propagande du Reich, au Zoo, au Staatsoper, à Potsdam ; les fêtes où le Reichsführer conviait les officiels en même temps que les athlètes, les diners offerts par le Feldmarschall v. Blomberg, Ministre de la Guerre, par M. v. Ribbentrop, Ambassadeur Extraordinaire du Reich, par l'Union-Club et les Ambassades des Pays représentés, sans compter les charmants déjeuners de M. v. Tschammer und Osten dans sa villa Rupenhorn et le programme élaboré à Kiel par les autorités civiles et navales à l'occasion de la visite du C. I. O.